

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									J		

# L'Abbeille.

2me. Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

2me. Année.

VOL. II.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 10 JANVIER 1850.

No. 8

## LORD JOHN RUSSELL.

CHE SARA SARA.

Devise des Russell.

C'était en 1814; la lutte entre les tories et les whigs, long-temps interrompue par la guerre, allait s'engager de nouveau, lorsque ce dernier parti reçut un auxiliaire dans un jeune homme de vingt et un ans. Ce jeune homme c'était le futur rival de Sir Robert Peel, le chef actuel du parti whig, en un mot, Lord John Russell.

Lord John Russell est né à Londres, le 19 Avril 1792. Sa famille ne le cède en illustration à aucun des beaux noms de l'Angleterre. Dès le commencement du XVI siècle, l'on rencontre dans l'histoire un Lord Russell, nommé baron et comblé d'honneurs par Henri VII, puis pourvu par Henri VIII du fief de Bedford avec le titre de comte. Placée par cette faveur au sein de l'aristocratie anglaise, la famille des Russell y grandit de jour en jour, jusqu'à ce qu'enfin en 1683, sous Charles II, le grand William Russell, en mourant martyr de la liberté politique et religieuse de son pays, attacha à son nom un éclat ineffaçable. La noble race des Russell ne s'éteignit pas en entier sur l'échafaud, William laissa un fils, qui hérita des biens de son père et du titre de duc de Bedford, que Guillaume de Nassau, monté sur le trône, avait conféré à sa famille pour honorer la noble fermeté du martyr. Cet héritage arriva d'ainé en aîné à Francis Russell, qui, mourant sans enfants, passa ses biens, son titre, sa pairie à son frère cadet. A sa mort ce dernier laissa trois enfants dont le dernier est l'homme d'état qui fait le sujet de cette notice.

Cadet de famille, le jeune Russell se pénétra bien vite de l'idée qu'il devait se créer lui-même une existence digne de son nom. Aussi sa jeunesse fut-elle toute studieuse. Après de fortes études à l'université de Cambridge, il fut envoyé à la chambre des communes par les électeurs de Tavistock. Fidèle aux traditions de sa famille, il se rangea du côté des Grey, des Burdett, des Brougham. A peine enroulé sous la bannière whig, il basa son opposition aux tories sur deux chefs principaux : 1°. L'admission de l'Irlande

catholique et des sectes dissidentes aux droits politiques et municipaux, par l'abandon du serment d'allégeance à la suprématie de l'Église anglicane ; 2°. La réforme du vieux système électoral. Quinze années de la vie parlementaire de Lord John Russell ont été consacrées à ces deux conquêtes.

Dès la session de 1819, il proposa la réforme générale du parlement; repoussé, il revint successivement à la charge dans toutes les sessions pendant dix ans, en présentant chaque fois son projet sous une forme nouvelle. Son zèle constant à demander la réforme électoral, ne lui fit point oublier les intérêts de l'Irlande; et sa sollicitude pour la liberté des cultes, fut cause, qu'aux élections de 1826, les électeurs de Huntingdon, dont il était le député, le privèrent de son siège à la chambre des communes. Un bourg Irlandais lui remit son mandat. Poursuivant sa tâche avec cette dignité et cette fermeté auxquelles les Anglais donnent le nom de *consistency*, Lord John Russell fit passer, dans la session suivante, un bill, tendant à relever de toute incapacité politique les protestants dissidents. Ce succès n'était qu'un acheminement à la solution de la grande question catholique; en effet, quelques mois après effrayé de l'attitude menaçante de l'Irlande, le ministère proposait lui-même, par l'organe de Sir Robert Peel, l'émancipation de cette malheureuse contrée. Ainsi le premier des grands principes, auxquels Lord Russell avait voué son existence politique, venait d'être reconnu; l'autre ne devait pas tarder à l'être.

En effet, peu de temps après, éclate en France la révolution de Juillet; son contre-coup ébranle l'Angleterre, précipite les tories du pouvoir et porte un ministère whig au timon des affaires. Aussitôt Lord J. Russell, au milieu des murmures des tories, vint le 1er. Mars 1831 présenter de nouveau le fameux bill de la réforme électoral, tant de fois rejeté; après de violents débats, il fut reçu à la chambre des communes, à une majorité de 345 contre 233. Adopté à la chambre basse, le bill rencontra une opposition acharnée à la chambre des Lords. Lassé de cette résistance, le ministère

demande au roi une nouvelle création de pairs; elle est refusée; il offre sa démission qui est acceptée.

Alors l'Angleterre est en feu: l'on demande à grands cris le rappel des ministres; les pétitions se succèdent, les associations se multiplient, les tories appelés à former un ministère, s'épuisent en vains efforts, les whigs sont rappelés sept jours après. Alors cent tories désertent leurs bancs et le bill passe, le 4 Juin 1832, à une majorité de 106 contre 22.

Il fut sanctionné le sept du même mois. Ce bill quelque injuste qu'il fut, puis qu'il accordait à l'Angleterre un représentant pour 28,000 âmes, à l'Ecosse un pour 38,000, à l'Irlande un pour 76,000, détruisait néanmoins les *bourgs pourris* et frappait le torisme au cœur.

Lancé par cette réforme dans la voie des innovations, le ministère marcha pendant dix ans de réformes en réformes

Dix évêchés et une foule de sinécures ecclésiastiques furent enlevés à l'Église protestante d'Irlande, et affectés aux besoins de l'instruction publique dans ce pays; la réforme des corporations municipales fut accomplie; de grandes innovations furent faites dans l'état civil et l'instruction publique; les lois criminelles furent adoucies; les biens ecclésiastiques furent repartis dans une égale proportion; l'affranchissement des esclaves fut proclamé. A lord J. Russell surtout revient l'honneur de ces importants changements; car c'est lui qui pendant ces dix années guida l'armée réformatrice. C'est lui encore qui, dans le ministère Melbourne, soutint presque seul le fardeau de l'administration, au milieu des attaques des tories qui finirent par le renverser. En effet Sir Robert Peel profitant de quelque mécontentement, excité contre le ministère au sujet du commerce libre, fit décider, le 27 Mai 1841, que les ministres ne possédaient pas la confiance de la chambre; après des débats qui durèrent plusieurs jours, la motion fut emportée à une majorité de 312 contre 311. A la suite de ce vote, les ministres résignèrent, le parlement fut dissous, de nouvelles élections eurent lieu, et Lord J. Russell invité à se mettre sur les rangs pour cité de Londres y fut élu.

Cinq ans après le 26 Juin, 1846, frappé d'un semblable voto de non-confiance, Peel descendait du ministère et Lord J. Russell reprit les rênes de l'administration, qu'il tient encore dans le moment. Tel est le court résumé de l'une des vies politiques les plus belles et les plus pures que présente l'Angleterre.

Homme d'état distingué, Lord John Russell est encore un écrivain éminent.

Il publia en 1815 la vie de Lord William Russell, qui fut suivie en 1821 de *l'Essay of the history of the English government and constitution*; à ces ouvrages succèdent, *Mémoires of the affairs of Europe, from the peace of Utrecht to the present time*; *The establishment of the Turks in Europe*; *The causes of the french revolution*. Il fit aussi paraître en 1822 une tragédie intitulée: *Don Carlos Persecution*, qui n'eut point de succès au théâtre. Lord John Russell n'est pas seulement homme public, il possède de plus toutes les vertus de l'homme privé.

Sa taille est au dessous de la moyenne; il a les cheveux châtains et les sourcils bien arqués. Quand il parle, tout son geste consiste à glisser sa main droite derrière le dos, à saisir son coude gauche et à se balancer dans cette attitude. Son éloquence ne produit pas de ces étincelles qui embrasent une assemblée, mais sa phrase est concise et pleine de force.

R. L.

## L'ABRILLE.

"Forsan et hinc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC 10 JANVIER, 1850.

A quoi doit-on attribuer l'émigration des Canadiens vers les États-Unis? Quel est le chiffre de cette émigration? Quels seraient les moyens propres à l'arrêter ou à la diminuer? Telles étaient les questions qui avaient été proposées, pendant la dernière session du parlement, à un comité spécial dont les travaux ont été interrompus et les documents détruits, en grande partie, lors de l'incendie du parlement. On a publié, il n'y a pas longtemps le rapport de ce comité. Nous en donnons ici une analyse très succincte. Le comité a cru devoir borner ses recherches et ses calculs au cinq dernières années.

L'émigration a commencé à la suite des troubles de 1837 et 38. Elle était encouragée par les efforts qu'on faisait alors aux États Unis pour favoriser la colonisation et par les travaux de chemin de fer. Elle se bornait au diocèse de Montréal. En 1841 l'émigration fut plus considérable qu'elle n'avait encore été. Le mal gagna bientôt Québec, et, à la suite des incendies de 1845, nombre de familles furent forcées de s'expatrier. Dans les districts des Trois

Rivières et de St. François, les cultivateurs gagnaient ordinairement les townships, puis passaient les lignes au bout de quelques années. Ce n'est que depuis deux ans que les cultivateurs des comtés au dessous de Québec vendent leurs terres pour aller s'établir au Illinois. L'année dernière un très grand nombre de journaliers de Montréal et des comtés de l'Ottawa sont passés à l'Étranger. On estime par les renseignements, que 10,000 émigrans ont quitté depuis cinq ans le diocèse de Montréal et 4000 celui de Québec; toutefois le comité croit encore rester au dessous de la vérité en portant à 20,000 le nombre total de personnes qui ont quitté le Canada pendant les cinq dernières années.

On peut distinguer huit classes d'émigrans.

1ère classe. Ouvriers de Québec et de Montréal, formant les deux tiers de l'émigration. *Cause d'émigration.* État précaire du commerce et de l'industrie en Canada. Manque de manufactures et de travaux publics. Haut prix des gages aux États-Unis. *Sort à l'étranger.* Ils travaillent au canaux et chemins de fer, dans les manufactures ou les chantiers. Leurs salaires sont élevés, mais les dépenses sont fortes. Quelques-uns parviennent à s'établir confortablement.

2de classe. Ouvriers de nos campagnes. *Cause d'émigration.* Manque d'ouvrage. Les cultivateurs étant ordinairement adroits exécutent eux-mêmes ce qu'ils demanderaient à l'ouvrier. Manque de manufactures et de travaux publics. *Sort à l'étranger.* Le même que la précédente; ils ont pourtant moins de chances de succès.

3me classe. *Raftsmen* qui ne trouvent plus d'emploi dans les chantiers de l'Ottawa. *Sort à l'étranger.* Le plus déplorable; ils y sont employés aux ouvrages les plus vils; on les y considère par leur mauvaise conduite comme le rebut de la société.

4me Classe. Fils de bonne famille de cultivateurs. *Cause d'émigration.* Difficulté de se procurer des terres à cause de leur haut prix. Refus des seigneurs de concéder. Exigence des grands propriétaires. Manque de voies et de communications faciles. Défaut d'instruction et crédulité chez les jeunes gens. Contagion de l'exemple. Imprévoyance des parens qui ne songent pas à acheter des terres pour leurs enfans, mais morcellent entre eux la ferme qu'ils leur laissent.

5ème classe. Familles de pauvres cultivateurs des seigneuries. *Cause d'émigration.* Dettes causées souvent par le luxe. Mauvaises récoltes. Distance du marché et manque de chemin et de navigation par la vapeur. Taux élevés des

rentes dans les nouvelles concessions. *Sort à l'étranger.* Ils travaillent chez les cultivateurs américains ou dans les manufactures. Quand ils ont vendu leurs terres un prix assez élevé ils gagnent les États de l'Ouest et y prospèrent assez souvent.

6me classe. Défricheurs des Townships. *Cause d'émigration.* Difficultés insurmontables résultant du manque de voies de communication, ou de leur mauvais état. *Sort à l'étranger.* Le même que la précédente.

7me classe. Habitans à leur aise qui vendent leurs terres et partent pour l'Ouest. *Cause d'émigration.* Mauvaises récoltes. Défaut d'instruction qui s'oppose à l'amélioration de l'Agriculture. Manque de voies de communications, de centres qui serviraient de marché. Propagande des émigrés vers l'Ouest. Inquiétude causée par l'instabilité des institutions municipales. Déclamations des demi-savans et éteignoirs, fondées sur l'horreur des taxes. *Sort à l'étranger.* Ils prospèrent généralement. Ils succombent souvent aux maladies endémiques ou contractent avant de s'acclimater des infirmités pour la vie.

L'émigration de cette classe, "le nerf et la richesse d'un pays," n'a pris de l'extension que depuis 2 ou 3 ans.

8me classe. Jeunes gens instruits appartenant à des familles pauvres. *Cause d'émigration.* Petit nombre de carrières ouvertes à la jeunesse instruite; ni armée, ni marine. Encombrement des professions libérales. Injuste préférence accordée aux jeunes gens d'une origine sur ceux de l'autre. État précaire du commerce et de l'industrie qui empêchent les jeunes gens de s'y livrer. Préjugés sociaux qui rabaisent ces deux carrières. Instruction impropre ou insuffisante. *Sort à l'étranger.* Bon nombre de jeunes Canadiens ont réussi aux États-Unis dans le commerce ou les professions libérales, quelques uns se sont distingués dans l'armée Américaine. Beaucoup se livrent à des excès déshonorans. Cette classe d'émigrans se dirige ordinairement vers New-York et la Nouvelle Orléans où plusieurs périssent par suite du climat et de la fièvre.

Pour arrêter cette émigration devenue une vraie calamité pour le pays, le comité propose divers moyens. Le gouvernement a mis en œuvre une des mesures les plus efficaces en encourageant la colonisation par la réduction du prix des terres à des termes faciles; et Rimouski, les Townships de l'Est, le Saguenay et l'Ontarien s'offrent au défricheur, le gouvernement s'occupe d'y établir des centres judiciaires et l'a déjà fait au Saguenay. Mais c'est en vain qu'on procure

à la population qui s'y porte tous ces avantages, si on ne la met pas, par des voies de communication, en rapport avec le reste de la province. Il serait urgent de terminer celles qui sont commencées et d'améliorer celles qui existent. On sent tous les jours les avantages d'un chemin de Métis à Matane et des Trois-Rivières au lac Témiscouma. Dans les comtés de Dorchester et de l'Islet, à Kamouraska, à Rimouski et dans d'autres endroits de la province, de superbes et fertiles territoires seraient ouverts à l'agriculture par de nouveaux chemins dont les frais seraient bientôt compensés par la vente des terres. D'ailleurs des déboursements fort légers seraient nécessaires, les colons travailleraient eux-mêmes pour payer leurs terres en tout ou en partie.

Les belles terres du Saguenay y ont attiré un nombre considérable de défricheurs. Il serait à désirer que le gouvernement étendit à deux ans encore le privilège, accordé à ceux qui s'y établiraient jusqu'au 1er. Mai 1850, de ne payer que 1 sheling de l'acre.

Il serait nécessaire de rallier le Saguenay et les paroisses des comtés en bas de Québec à cette ville par la navigation à la vapeur.

L'Outaouais offre également une grande étendue de terrains excellents, et les colons qui s'y établissent ont l'avantage de trouver dans les chantiers un débit avantageux de leurs produits. On ne peut trop louer le zèle des pères oblats qui ont engagé beaucoup de gens des chantiers à se fixer sur des terres dans les comtés de l'Ottawa. Ici, comme ailleurs, le besoin de voies de communication se fait sentir. On avait commencé un chemin dans la direction du Grand Calumet; en le poussant au delà, jusqu'au Isles des Allumettes, on ouvrirait aux défricheurs 200 miles du sol le plus riche du pays.

Les townships de l'est ont occupé l'attention du gouvernement pendant les dernières vacances. Plusieurs nouveaux établissemens y ont été faits. Ici encore on demande des chemins. Il serait très important d'en ouvrir un de Gentilly au township de Blandford, et un autre qui unirait les rivières St. François et Yamaska. Telles sont les mesures les plus urgentes pour encourager la colonisation et arrêter l'émigration à l'étranger. Parmi les moyens moins directs, on pourrait citer l'ouverture d'un chemin de Québec à un point quelconque des nouveaux établissemens du Saguenay & l'exécution du chemin de fer de Québec à Halifax. Un obstacle au progrès des établissemens récents, est le mauvais état des chemins, qui ont coûté si cher au gouvernement et qui vont encore exiger de nouvelles dépenses.

Il serait de l'avantage des cultivateurs que le gouvernement se chargea seul de l'entretien de ces chemins, et qu'il perçut un péage pour couvrir les frais exigés par les réparations. Un autre obstacle est le refus des grands propriétaires de vendre ou concéder leurs terrains; ils se refusent ordinairement à contribuer à l'ouverture des chemins et profitent ensuite de avantages qui en résultent. On doit signaler aussi les abus commis par certains seigneurs: "si la propriété à ses droits elle doit avoir aussi ses obligations et ses charges.

On peut indiquer parmi les moyens de troisième classe, l'instruction publique et l'amélioration de l'agriculture. On doit déplorer les entraves qu'on s'attache à mettre de tous côtés au fonctionnement de la loi d'éducation. "L'ignorance est la taxe la plus lourde et actuellement la seule cause possible d'infériorité." On fait des efforts louables pour organiser des sociétés et fonder un journal d'agriculture; on n'en a pas retiré tout le bien qu'on en pouvait attendre. La démonstration pratique, l'établissement de ferme modèle pourrait seul faire faire des progrès rapides à l'agriculture.

L'établissement de manufactures aux produits des quelles on accorderait protection, et la réalisation de certains travaux publics donneraient de l'ouvrage à la population surabondante. La construction de docks et bassins dans la rivière St. Charles, l'amélioration du port de Québec et du fleuve au dessous de cette ville, outre qu'elles occuperaient bien des bras inactifs, nous mettraient à même de tirer tout l'avantage possible de nos immenses travaux de colonisation et des libertés commerciales qui nous ont été accordées.

Le comité exprime en finissant l'assurance que l'exécution de plusieurs des mesures qu'il vient d'indiquer aurait un effet prompt et décisif. A ce rapport sont annexés des détails intéressans et des renseignemens précieux qui sont fournis en partie par les membres du clergé.

M. Le shériff Sewell a reçu le wright d'élection pour la cité de Québec. L'assemblée préliminaire aura lieu le 19. On dit que M. Légaré va se présenter.

M. G. Okill Stuart sort du conseil municipal; il paraît qu'il ne se présentera pas de nouveau. On a prié M. le shériff Sewell de se porter candidat à la prochaine élection.

## Premiers.

RHÉTORIQUE.

C. Legaré, en thème.

SECONDE.

L. Beaudet, }  
J. Rioux, } en thème

TROISIÈME.

F.X. Bélanger, }  
H. Garneau, } en version grecque  
P. Roussel, en version latine.  
M. Hearn, "

QUATRIÈME.

N. Gauvin, en thème.

CINQUIÈME.

P. Audet, }  
T. Chandonnet, }  
N. Laroche, } en thème  
J.B. Plamondon, }  
A. Rhéaume, }

SEPTIÈME.

P. Dérusseaux, }  
A. Grénier, }  
F. Ducausse, } en vers français.  
H. Guilbeault, }  
J. Coleman, }  
H. Power, }

## NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLETERRE. On parle de l'entrée de sir Robert Peel dans le ministère.

La reine a ordonné un deuil général à l'occasion de la mort de la reine douairière; il devait commencer le 9 Décembre.

FRANCE. Le bruit court que le général Lamoricière, qui était revenu de Saint-Petersbourg, parce qu'il ne voulait pas représenter le gouvernement personnel à la cour de Russie, a été remplacé par le général Castelbajac.

La maladie dont M. Thiers était atteint depuis quelques jours avait pris, aux dernières nouvelles, un caractère de gravité qui inspirait les plus vives inquiétudes.

ROME. L'état de cette ville est toujours le même. Il n'y a point de pape et l'on ne sait quand il y sera de retour. Seulement quelques-uns disent qu'il a choisi l'aumônier du jour où il est sorti de sa capitale pour y faire son entrée solennelle.

Le Sultan a écrit au pape pour le féliciter sur la prise de Rome. Il espère le voir bientôt de retour dans ses états.

PIÉMONT. On mande de Turin que Silvio-Pellico accepte le mandat de député qui lui a été offert par des électeurs.

RUSSIE. Un ouragan terrible, qui a chassé la Newa de son lit, a failli submerger la ville de Saint-Petersbourg. Heureusement, au moment où l'on croyait tout espoir perdu, le vent ayant changé de direction, a forcé les eaux de la Newa de se retirer.

TURQUIE. Le renvoi des réfugiés hongrois des provinces turques, ou la promesse de ne confier aucun emploi dans le service actif à ceux qui ont embrassé

l'islamisme ne satisfait plus l'empereur de Russie ; il voudrait maintenant les voir traités comme prisonniers. La réponse du sultan quoique polie est décisive. Il est disposé à protéger ceux qu'il regarde comme ses sujets. On croit que l'autocrate se contentera pour le moment de cette explication et se réserve à venger plus tard ce refus. Car on ne peut se dissimuler qu'il y a dans les relations de ces deux puissances une froideur qui amènera peut-être bientôt quelque chose de plus sérieux.

#### QUELQUES DÉBRIS DE LA NATION HURONNE ET M. D'AILLEBOUT A QUEBEC.

Les Français, à leur arrivée en Canada, voyant bien qu'ils ne pourraient s'y maintenir seuls à cause de leur faiblesse et de leur peu de ressources, se cherchèrent un appui et des alliés dans une des principales nations aborigènes. Les Hurons, ces alliés, luttaient à cette époque, contre les Iroquois, qui depuis quelque temps leur faisaient une guerre acharnée. Après douze ans de tentatives contre les frontières de leurs ennemis, les Iroquois, ces féroces guerriers, se répandirent comme un torrent dans toutes les tribus huronnes et y portèrent la désolation et la mort.

Les bourgades de St. Joseph et de St. Louis disparurent sous les coups de leurs vainqueurs. Parmi ceux des Hurons qui purent échapper à la hache de leurs ennemis, les uns s'enfoncèrent dans les forêts du Nord, d'autres s'incorporèrent à la nation victorieuse, et d'autres se retirèrent dans l'île de St. Joseph, où plusieurs périrent de faim et de misère. Enfin il en périt encore quelques uns dans les glaces parmi ceux qui abandonnèrent cette île pour se retirer à Québec. Montréal ne parut pas à ces indiens encore tout effrayés un asile assez sûr ; aussi ne s'y arrêrèrent-ils que deux jours. Arrivés à Québec, ils demandèrent audience auprès du gouverneur, M. D'Aillebout ; l'ayant obtenue, l'un d'eux prit la parole en ces termes :—

Ononthio, tu as sous tes yeux les tristes débris de la nation huronne, nation autrefois aussi forte et aussi florissante que le chêne, maintenant aussi faible et aussi humiliée que le roseau. Autrefois maîtres de toutes ces terres, nous avons bien voulu laisser les Français s'établir au milieu de nous. Oui, cette terre que tu possèdes, c'est de nous que tu la tiens ; c'est nous qui t'avons toujours protégé et qui avons empêché plusieurs fois que la hache de nos ennemis ne s'abattit victorieusement sur vos têtes ; et ce même ennemi qui, il n'y a pas bien long-temps encore, fuyait devant nous, comme l'original devant le

chasseur, nous a, à son tour, chassé de notre pays. Toutes les prières que nous avons pu adresser au Grand-Esprit des chrétiens ont été inutiles ; nous avons été vaincus. Notre ennemi a livré nos cabanes aux flammes ; il a égorgé nos pères et nos mères, nos femmes et nos enfants. Son pied criminel foule maintenant les os de nos parents qui nous demandent vengeance. Et nos villages détruits et nos bois qui tant de fois ont retenti de nos chants glorieux entendent avec chagrin les cris de nos vainqueurs. Hélas ! mes yeux ne rencontreront plus ni ma cabane, ni mon village, ni ces lieux sacrés où reposent les mânes de mes ancêtres. Et vous, ombres de mon père, de ma femme et de mes enfants, je ne pourrai donc pas vous consoler en jetant un peu de terre sur vos os et en pleurant sur votre tombe, ni vous rendre les honneurs que vous avez si bien mérités.

Rappelle-toi, Ononthio, que c'est notre fidélité envers toi qui nous a attiré tous ces maux. Souviens-toi encore qu'à ta demande tous nos guerriers entonnaient le chant de guerre comme à ta voix ils enterraient leur hache. Leurs succès ont souvent forcé tes ennemis à te présenter le calumet de paix. Et maintenant, fermant l'oreille aux plaintes des ombres de nos parents et de nos amis qui nous demandent une vengeance impossible, nous venons te demander un asile dans ces terres que nous t'avons données et ta protection après t'avoir accordé la nôtre dans un moment si critique pour toi. J'ai dit.

M. D'Aillebout se rendit à leur demande et leur permit de se retirer dans l'île d'Orléans. Les Iroquois toujours animés contre eux du même esprit de haine et de vengeance osèrent venir les y attaquer. Alors ne se voyant pas en sûreté dans leur nouvelle retraite les Hurons vinrent se mettre à l'abri du fort. Quelques temps après, ils s'éloignèrent d'une lieue vers le Nord. Delà ils se transportèrent à Sillery, puis à l'Ancienne Lorette, puis enfin à la Jeune Lorette, où il y a encore environ 150 âmes. Dans ce nombre il ne s'en trouve pas un seul qui puisse se vanter être de pur sang huron. Un seul prétend à ce titre, cependant plusieurs vieux chefs m'ont donné comme certain qu'il n'en était rien ; car son aïeule maternelle était américaine. R.

#### LA RECONNAISSANCE.

Comme on allait pendre un Irlandais, un de ses amis traversant Old-Bailey, au moment de l'exécution, se mit à crier : Quoi ! c'est toi que je vois-là, malheureux ! Je le disais bien que tu viendrais

quelque jour ici. Tu en as menti, reprit l'autre, je n'y suis pas venu, on m'y a amené.

#### LA PRÉFÉRENCE.

Johnson ayant vanté un jour chez mistress Thrall toutes les qualités nécessaires à un bon poème et à un bon poète, M. Grierson vanta à son tour les qualités requises pour être un bon cuisinier, et donna la préférence sur le poème à un dîner. Ma foi, lui répondit Johnson, vous êtes sûr de voir tous les chiens et tous les chats se ranger à votre avis.

#### L'INGRATITUDE.

Un jour ou deux après la représentation de la pièce de M. Shéridan, intitulée *l'École du Scandale*, l'auteur, conversant avec un de ses amis sur la manière dont elle avait été reçue du public, lui demanda quel accueil lui avait fait M. Cumberland ; car, dit-il, je sais qu'il était au balcon. Ma foi, dit son ami, il ne s'est pas déridé un seul instant. Non ? reprit Shéridan, ah ! c'est une grande ingratitude de sa part, car la semaine dernière on a donné une tragédie de sa façon et je n'ai pas cessé de rire d'un bout à l'autre de la représentation.

#### EPIGRAMME.

Je tombe d'accord avec vous,  
Que tous les poètes sont fous ;  
Mais puisque poète vous n'êtes,  
Tous les fous ne sont pas poètes.

RONSARD.

#### RECUEIL DE CHANSONS.

Le Comité de régie de la Société Typographique se propose de faire commencer l'impression d'un RECUEIL DE CHANSONS, aussitôt qu'il aura trouvé un nombre de souscripteurs suffisant pour en payer les frais. Ce petit ouvrage sera publié par livraisons de huit pages in-24. Le nombre de ces livraisons ne sera pas moindre de quinze, et ira peut-être jusqu'à vingt. Les souscripteurs seront censés s'engager à les prendre toutes, et à les payer à mesure qu'elles paraîtront.

Prix :—2 SOLS PAR LIVRAISON.

Québec, 6 Décembre 1849.

É. BÉGIN, Secrétaire.

#### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

*L'Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de *L'Abeille*, et les externes, chez M. Adolphe Legaré.

HUBERT GIRROIR, Gérant.